Cote Fre 19292

COMPTE

Des dépenses & recettes de B. GOULY, représentant du peuple, dans sa mission dans les départemens de l'Ain, Saone & Loire, aux mois de frimaire, nivôse & pluviôse, an deux de la République une, indivisible & démocratique, conformément à l'original déposé au comité des inspecteurs de la salle, le lendemain de sa rentrée dans le sein de la Convention nationale.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTES.

Pris à Paris, à la tréforerie, avant mon départ, cinq mille livres, ci . . . . . 5,000 liv.

Idem, à Châlons-sur-Saone, le 3 pluvioſe, trois mille livres, ci 3,000

Idem, à Paris, à mon retour, quatre cent cinq livres, ci 405

8,405 liv.

DÉPENSES.

Frais de poſte pour l'allée, le retour & les voyages dans les deux départemens, pour trois perſonnes & deux malles, deux mille trois cents livres, ci . . . . . 2,300 liv.

THE NEWBERRY LIBRARY

De l'autre part . . . . . 2,300 liv.

Nourriture de quatre personnes pendant le cours de la mission, & menus frais, quinze cents livres, ci 1,500

Salaires d'un homme de confiance, entretien d'une voiture à quatre roues, frais de secrétariat, quatorze cent trente livres, ci 1,430

Dépenses extraordinaires.

Salaires de deux commissionnaires, distribution de gratifications à de pauvres sans-culottes, à Bellay, à Seyssel, lors de la fête civique célébrée en réjouissance de la prise de Toulon, ensemble huit cents livres, ci. . . 800

Frais de deux couriers envoyés du département de l'Ain à Paris; l'un au comité de salut public, pour y porter *des pièces majeures & des arrêtés provisoires*; l'autre au comité de sûreté générale, dans une circonstance particulière exprimée dans mon compte rendu à la Convention nationale, le 11 ventôse, douze cent quatre-vingt-dix livres, ci 1,290

Frais d'un troisième courier, envoyé de Saint-Genis aux représentans du peuple Fouché, Albitte, Laporte & Meaulle, à Commune-Affranchie, portant des dépêches & les preuves matérielles d'une trahison envers & contre la République française, par moi découverte à Gex, trois cent soixante-quinze livres, ci. . 375

Frais d'impression du supplément de mon compte rendu, distribué le 9 messidor, six cent cinquante livres, ci. 650

Total, huit mille trois cent quarante-cinq livres, sauf erreur ou omission, ci . . . 8,345

Recettes. 8,405

A remettre, soixante livres, ci . . . . . 60 liv.

Je n'ai arrêté proviſoirement de taxes révolutionnaires que dans deux communes du département de l'*Ain*, *Bellay* & *Gex*, & ce, *pour arrêter la mendicité, fournir des ſecours aux défenſeurs de la patrie* en garniſon ſur les frontières de cette partie de la République, qui alors *manquoient du néceſſaire*, ainſi que pour ſubvenir *aux beſoins des volontaires bleſſés des bataillons de ce département*, qui ſe retiroient dans leurs foyers après le combat des lignes de Weiſſembourg, *où ces bataillons avoient été les plus maltraités*. Je n'ai jamais rien touché; j'ai conſtamment chargé du recouvrement, & les adminiſtrations, & les receveurs de diſtrict, & les agens nationaux des communes, avec injonction d'en ſurveiller l'emploi, & de faire paſſer, de brigade en brigade, à la tréſorerie nationale, ſous l'eſcorte d'un gendarme & de deux ſans-culottes probes, tous les métaux qui avoient pu ou qui pourroient être dépoſés en leurs mains. Voir mon compte rendu à tous ces égards.

Arrêté ce 5 pluviôſe, an troiſième de la République une, indiviſible & démocratique.

Signé, B. Gouly, député de l'Iſle-de-France.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.